



## ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986 sous le nom d'Association des usagers de la langue française, en vertu de la III<sup>e</sup> partie de la *Loi sur les compagnies* (chap. C-38)

**Fondateur et président honoraire : Robert Auclair**

### Soi-disant ou prétendu?

Les adjectifs « soi-disant » et « prétendu » sont parfois considérés comme interchangeables. Mais il y a lieu de faire des distinctions.

« Soi-disant » signifie « qui se prétend », « qui se dit lui-même », « qui se dit tel » ou, encore, « se disant lui-même ». Ainsi parler d'un soi-disant médecin est justifié dans la mesure où ce dernier se proclame diplômé en médecine alors qu'il n'a jamais étudié dans ce domaine.

L'expression a un sens péjoratif. Il serait surprenant qu'une personne s'autoproclame « soi-disant meurtrier », « soi-disant escroc » ou « soi-disant crapule » à moins d'être un fieffé personnage. Mieux vaudrait en faire un « présumé » meurtrier, escroc ou crapule.

Cela dit, il reste qu'on a tendance à accorder le droit de parole aux choses, aux objets, aux phénomènes : « un soi-disant fauteuil Louis XV », « un soi-disant château », « une soi-disant voiture non polluante », « une soi-disant bonne affaire », « le soi-disant chaos ». Et un exemple extrême : « un soi-disant cadavre ».

Les autorités mettent les locuteurs en garde contre le piège de l'expression. C'est le cas de la Banque de dépannage linguistique de l'OQLF, du *Multidictionnaire* et d'*Usito*. On note dans ce dernier titre : « L'emploi de l'adjectif *soi-disant* associé à autre chose qu'à des personnes est parfois critiqué comme synonyme non standard de *prétendu*, *présumé* ». Jean de Chantal a critiqué l'expression en 1961 dans *Le Droit*.

On note le glissement cependant. On va même jusqu'à entériner une expression comme « une monnaie soi-disant solide » puisque l'usage l'a rendue acceptable (Daniel Lacotte).

L'Académie reste ferme, qui édicte : « On ne doit donc l'employer qu'avec des êtres vivants susceptibles de parler et de dire quelque chose les concernant ». Et Bernard Cerquiglini résume : « *Soi-disant* pour les humains; *prétendu* pour les inanimés. C'est tout simple ».

17 juin 2021

Cerquiglini, Bernard, *Merci professeur! Chroniques...* Paris : Bayard, 2008, p. 285.

Gilbert, Muriel. *Un bonbon sur la langue*. Paris : la Librairie Vuibert, 2018, p. 61.

Gilder, Alfred. *Les 300 plus belles fautes... à ne pas faire...* Points; 5086; Paris : L'Express / Omnibus, 2018, p.46.

Lacotte, Daniel. *100 % zéro faute*. Paris : First éditions, 2019, p. 41.

Lepers, Julien. *Les fautes de français? Plus jamais*. Paris : Michel Lafon, 2011, p. 216.

Fiche rédigée et mise en ligne grâce à une contribution du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française (SPVLF).

Québec